

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1399/BPE I Décisions concernant les Services Etat

n° 1399/BPE I

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 août 1965

Numéro JO
n° 10 du 01/10/1965

Date du numéro
1 octobre 1965

TEXTE INTÉGRAL

Sont constatés, au titre du deuxième semestre 1965, dans le corps de la Sûreté générale de la Côte Française des Somalis, les avancements d'échelons ci-après : Les dépenses résultant de la présente décision sont imputables au budget de l'Etat.